turée et portait une plaie pénétrante. Le praticien fit transporter le blessé à l'hospice de Lannoy, où peu après, il donnait à M. Blin, avec la collaboration de M. le docteur Lherbier, de Roubaix, tous les soins que réclamait son état.

Les médecins espèrent que l'infortuné vieillard s'en tirera avec quelques mois de repos de ce sérieux accident; à moins que ne se produisent des complications actuellement imprévues.

Il est père de famille et habite au hameau du Colisée. Le brave homme est employé par MM. Boutemy, en qualité de coursier à raison d'une infirmité dont il est atteint; en effet M. Blin est manchot, ayant perdu un bras jadis, consécutivement à un accident.

La nouvelle du malheur qui vient de l'atteindre a douloureusement impressionné la population lyssoise, où M. Blin jouit de l'estime universelle.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi soir à sept heures, en la Mairie et en session extraordinaire, sous la présidence de M. Louis Boutemy, maire. Etaient présents : MM. Paul Salembien, Fauvarque, Jules Lepers, Meurisse, Masqueller, Spingler, Roger, Houzé, Gosnart, Delgrange, Lemaire, Leclercq, Carette, Dubar, Delannoy, Locufier, adjoint, et Beaucart. — Absents : MM. Louis Lepers, Achille Dretenart, Lebrun, Delespaul, Cocheteux.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. Locufier fait savoir que la corporation locale des boulangers accepte le prix minimum prévu au cahier des charges pour la fourniture du pain au Bureau de bienfaisance.

L'éclairage public. — Sur la proposition de M. le Maire, l'assemblée vote des félicitations à M. Locufier, adjoint, qui, par son initiative, a pu faire contracter par la ville un engagement avec la Compagnie Desclée frères, très avantageux pour la population à tous les points de vue.

M. Louis Carrette. — A Lannoy, lors de la dernière séance du Conseil, le maire, M. Joly, a dit que la Compagnie avait accepté le nouvel engagement avec la ville de Lys à la condition qu'il durât trente années.

MM. le Maire et Locufier. — Ce que l'on dit à Lannoy ne nous regarde pas.

M. le Maire. — Nul ne pourrait contester sérieusement que notre nouvel arrangement avec la Compagnie du gaz n'est pas avantageux pour la ville.

M. Boutemy partie ensuite de la gestion de l'éclairage public. On pourrait l'obtenir pour la nuit entière moyennant la dépense supplémentaire de 2.200 francs par an. Cent dix-sept becs seraient allumés.

La situation financière de la ville, qui est très bonne permettrait de le faire. Mais il est un peu tard cette année, l'hiver étant commencé.

M. Locufier partage l'avis de M. le Maire. L'éclairage toute la nuit serait d'une grande utilité pour une commune de l'importance à celle de Lys. On pourrait réaliser cette innovation l'an prochain.

Plusieurs conseillers demandent si on ne pourrait tenter un essai de deux mois d'éclairage du territoire la nuit entière.

Après discussion, MM. Boutemy et Locufier se rallient à cette proposition. Il est décidé que l'éclairage de nuit commencera à partir de janvier prochain jusqu'à fin février.

Après cette expérience on jugera, à la prochaine session budgétaire de mai, s'il y a lieu de voter les crédits pour l'éclairage de nuit permanent.

Musique. — Le Conseil vote une subvention de 30 francs à la Fédération des musiques du canton.

Les tramways. — M. Salembier se plaint de la vitesse des tramways Mongy qu'il trouve excessive.

M. le Maire lui répond qu'il a déjà fait cette remarque plusieurs fois à l'« Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing ».

Cimetière. — Sur la proposition de M. Boutemy, des félicitations sont votées au fossoyeur pour le bon entretien du cimetière. On lui allouera, à cette occasion, une gratification de 50 francs.

La séance publique est ensuite levée. Le Conseil siège à huis-clos pour l'examen de la liste des bénéficiaires de l'assistance médicale gratuite.

Il est huit heures et demie.

TOUFFLERS

L'ŒUVRE DES « HABITATIONS A BON MARCHÉ ». — Continuant la série de leurs réunions dans le canton de Lannoy, MM. Leuridan, ancien maire de Sailly, président des « Prévoyants » de cette commune, et M. Emile Wattelle, vice-président de la même association, sont venus jeudi soir à Touffiers où ils ont donné une conférence, en la Mairie, sur le but qu'ils poursuivent.

Les orateurs ont fait une description des logements que leur association fait construire. Il en ressort qu'ils sont, à la fois, confortables, hygiéniques et présentent les qualités requises pour servir d'habitations aux familles ouvrières. Puis ils ont démontré les avantages de ceux qui les louent. Ils insistèrent à l'amortissement du capital engagé les propriétaires de leur maison, tout en ne payant [illegible]

[illegible] ouvriers sont protégés [illegible] exonérés pendant douze [illegible] et de celui des portes et [illegible]

[illegible] les conférenciers ont ex[illegible] de l'œuvre à laquelle ils [illegible] l'appert que cette œuvre [illegible] philanthropique.

[illegible] sa part, s'est surtout [illegible] une certaine mesure, les [illegible] le régime desquelles est [illegible] à bon marché.

[illegible] fréquemment applaudis par [illegible]

LEERS

[illegible] pour les défunts de l'an[illegible] à partir de neuf heures [illegible] lieu du neuf heures, ainsi qu'il [illegible]

BIENFAISANCE. — Par arrêté pré[illegible] décembre 1909, M. Achille Derache, [illegible] teur sortant, est maintenu en fonctions [illegible] au 31 décembre 1913.

HEM

UNE VOITURE TAMPONNÉE PAR UN TRAMWAY. — Un accident, dont les conséquences auraient pu être plus graves, est survenu jeudi, dans l'après-midi, au Petit-Lannoy. Un tramway Mongy venant de Leers et se rendant à Lille arrivait à hauteur de l'arrêt des « Trois-Baudets ».

Au même moment parvenait, à ce point, le cheval lancé au trot, la voiture de M. Desmaretz, négociant à Roubaix, qui revenait de ce hameau. Le tram allait stopper, sa vitesse était donc considérablement diminuée. Néanmoins, la collision entre les deux véhicules se produisit. Sous le choc, le conducteur de la voiture et une dame qui l'accompagnait, furent projetés sur le pavé, mais heureusement, ils se relevèrent indemnes. Quant au cheval il s'était abattu. On releva la pauvre bête portant des blessures aux jambes et à la partie postérieure du corps. La voiture avait subi des avaries sérieuses et le tramway certaines dégradations à son avant.

TOURCOING

La journée du vendredi 31 :

Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 h.

Tribunal de commerce, audience à 9 h. 1/2.

UN ACCIDENT A LA GARE PRINCIPALE

Un chauffeur tombe de sa locomotive et se blesse

Jeudi soir, vers six heures, M. Charles Lucas, 35 ans, demeurant place Saint-Gérard, au hameau du Touquet, à Wattrelos, chauffeur à la Compagnie des chemins de fer du Nord, remplissait d'eau, à la pompe du quai de la gare principale, vers le Tilleul, les bâches de sa locomotive.

Ce travail terminé, en voulant écarter le tuyau de conduite, M. Lucas perdit l'équilibre et tomba de la locomotive.

Relevé aussitôt par plusieurs employés de la gare, M. Lucas fut transporté à l'infirmerie où il reçut les soins de MM. les docteurs Desgherf et Vienne. Ceux-ci constatèrent une plaie étendue à la face interne de la cuisse droite, une plaie au nez avec fracture des os, et un décollement du cuir chevelu au sommet du front. Dans la soirée, le blessé a été reconduit en voiture à son domicile. Un repos de trois à quatre semaines lui a été prescrit.

Importantes saisies de tabac en gare

Les douaniers de la gare viennent d'opérer deux importantes saisies de tabac.

A l'arrivée du train de neuf heures et demie du matin, le préposé Martin, qui visitait les wagons du convoi, remarqua un dérangement dans la cloison, à un compartiment de première classe. Le douanier inspecta minutieusement ce compartiment et acquit bientôt la conviction qu'il était truqué. Dans la boiserie, un habile fraudeur avait dissimulé trente kilos de tabac étranger valant trois cent soixante quinze francs.

Quelques heures plus tard, dans le courant de l'après-midi, à l'arrivée du train de Mouscron de 3 heures 25, le préposé des douanes Blaise, fit une pareille constatation également dans un compartiment de première classe. Celui-ci était capitonné de vingt-quatre kilos de tabac valant trois cents francs.

Le tabac a été confisqué et la Compagnie des chemins de fer belge a transigé pour la main levée de la saisie des wagons.

Un fileur a le bras broyé à la filature Masurel-Leclercq

Un grave accident s'est produit jeudi matin vers dix heures, à la filature de laine de MM. G. Masurel-Leclercq et fils, rue du Collecteur.

Un ouvrier fileur, M. Prosper Dubois, 43 ans, demeurant rue de Renaix, cour du Petit-Soldat, en voulant se baisser pour remettre une chaîne a eu le bras droit comprimé entre la poulie de commande et le bâti du métier. Tout l'avant bras fut littéralement broyé.

Aux cris poussés par l'infortunée victime de cet acident, des camarades de travail accoururent. Pour dégager M. Dubois, il fallut démonter le métier. Après avoir reçu les premiers soins sur place, le blessé fut ensuite transporté à l'Institut médical, rue de Roubaix 99, où il reçut les soins de MM. les docteurs Desbonnets, Debuchy et Défossez. A quatre heures de l'après-midi, les praticiens ont procédé à l'amputation du bras.

Un très long repos sera nécessaire au rétablissement du blessé.

UN INCENDIE DANS UN ESTAMINET

Boulevard de l'Egalité

Dans la soirée de jeudi, vers neuf heures et demie, un incendie s'est déclaré dans l'estaminet tenu par M. Auguste Campion, boulevard de l'Egalité.

Le tenancier était absent et l'établissement fermé. Des flammes qui s'échappaient de la toiture furent aperçues par un voisin, M. Jean-Baptiste Vanpouck et par l'agent de sûreté Emile Leman, aîné. L'alarme fut donnée aux pompiers casernés qui se rendirent rapidement sur les lieux, sous la conduite du lieutenant Meurillon. Pour ne point fracturer la porte d'entrée, ils se hissèrent sur la toiture à l'aide d'une échelle à coulisse. Le grenier et une chambre mansardée étaient déjà détruits par le feu. La pompe à vapeur déserva bientôt un torrent d'eau et vers dix heures et demie, tout danger d'extension était écarté.

En l'absence de M. Campion, il est difficile de préciser le chiffre des dégâts causés, tant par l'eau que par le feu, mais ils ne seront certainement pas inférieurs à 5.000 francs.

Un piquet de pompiers est resté toute la nuit au boulevard de l'Egalité.

M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, s'est rendu sur les lieux et a ouvert une enquête. La cause du sinistre est inconnue.

LA VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES commencera pour la ville de Tourcoing, le 6 janvier 1910. Elle aura lieu, pour la ville, au bureau du vérificateur, pour le quartier du Blanc-Seau au groupe municipal, et dans le local de la Caisse d'épargne pour la Croix-Rouge.

Comme les années précédentes, des billets individuels d'avertissement seront remis aux commerçants en temps opportun.

Les marchands ambulants sont tenus de faire vérifier, dans les trois premiers mois de chaque année, tous les instruments de pesage et de mesurage dont ils font usage ou qu'ils ont en leur possession.

Indépendamment de la vérification annuelle, les commerçants et industriels doivent présenter au bureau de vérification, pour être revêtus de la marque annuelle, avant d'en faire usage, tous les instruments de pesage et de mesurage dont ils se rendent acquéreurs.

LE CAMBRIOLAGE DU BRUN-PAIN. — L'instruction est terminée. — Nos lecteurs se souviennent encore de l'audacieuse tentative de vol commise dans la nuit du 29 au 30 septembre dernier, dans les ateliers de constructions mécaniques de M. Louis Beuque, rue du Brun-Pain. Cette tentative avait amené l'arrestation d'un soldat du 8e bataillon de chasseurs à pied, à Amiens, qui est un repris de justice.

Le voleur, Albert Busschot, fut découvert parce qu'il avait oublié, ou laissé tomber dans les bureaux cambriolés, une permission de quatre jours, établie à son nom pour Roubaix.

M. Delalé, juge d'instruction chargé de cette affaire, vient de renvoyer Albert Busschot devant la Chambre des mises en accusation, sous l'inculpation de tentative de vol qualifié. Busschot, passera très probablement devant les assises de la session de février.

BAINS MUNICIPAUX. — Aujourd'hui vendredi, la piscine sera réservée aux hommes. Les 1er et 2 janvier l'établissement des bains sera fermé.

EXTRADITION D'UN PROFESSEUR. — Les gendarmes de Tourcoing ont reçu des autorités belges, un sieur Manlia Bernago, 33 ans, professeur, réclamé par les Parquets de Paris, Bordeaux, Turin et Vérone, sous l'inculpation d'abus de confiance.

Bernago, sujet italien, sortait de la prison de Saint-Gilles-lez-Bruxelles. Il a été transféré à Lille.

FOURRURES. — Maison Pouget, 7 et 9, rue Saint-Jacques, grand rabais pour fin de saison sur les étoles en tous genres et paletots de loutre. 77543

VOL D'UN CUVIER. — M. Louis Dumortier, chauffeur, rue des Etudiants, a avisé la police qu'on lui avait dérobé un cuvier valant trois francs. Une enquête est ouverte.

DÉTOURNEMENTS DE 500 KILOS DE PAILLE. — Un domestique au service de M. Montagne, chevilleur, rue du Tilleul, Georges Hack, 20 ans, demeurant rue du Laboureur, cour Leclercq, a été arrêté pour avoir détourné en plusieurs fois, au préjudice de son patron, environ 500 kilos de paille. Il a été déféré au Parquet.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au peignage de la Tossée, rue de Roubaix, 157, un ajusteur, M. Maurice Samyn, 29 ans, rue de Nantes, en portant un tablier de carde, s'est fait une contusion au médius droit. Quinze jours de repos; docteur Delattre.

— Chez MM. Mathon et Dubrulle, boulevard Gambetta, une ourdisseuse, Mme Irma Moerman, 31 ans, demeurant à Roubaix, a eu l'index droit écrasé entre la poulie et la courroie de son métier. Dix jours de repos; docteur Dispa.

— Un fileur de la filature Motte frères, rue des Piats, M. Victor Demarchelier, 48 ans, rue des Piats, 200, en descendant d'un métier à filer a fait une chute. Il s'est fait une entorse au pied droit. Douze jours de repos; docteur Défossez.

MOUVAUX

UNE TENTATIVE DE VOL. — Des malfaiteurs se sont, vers une heure du matin, introduits chez M. Paux, fabricant de couleurs, rue du Duriez.

Ils avaient fait sauter un carreau de la cuisine qui avait été également enduit de boue, et se trouvaient déjà dans la place quand une sonnette électrique se mit à fonctionner.

Ils crurent alors prudent de partir, ce qu'ils firent non sans avoir été aperçus par M. Paux.

CAISSETTE-PRIME

DES CADEAUX ET DES ÉTRENNES

contenant nos produits « Union » cake saucé et sec. — Gaufres fourrées, Biscotines et Biscottes. Pris dans nos magasins : 3 fr. 50. Colis postal dans toute la France 4 fr. 35. Expédition le jour de la commande. — **Union 50, Grande-Rue, Roubaix.** 77544

LEÇONS SUR L'ALCOOLISME

par feu le Docteur Alexandre Faidherbe

PRIX 1 FRANC

En vente aux librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix; 33, rue Carnot, Tourcoing. 77291

WATTRELOS

RÉCEPTIONS DE L'AN. — A l'occasion du nouvel an, l'Administration municipale recevra vendredi 31 décembre, à trois heures, à la Mairie, salle de l'étage. A cette occasion les bureaux de la Mairie seront fermés à quatre heures.

Le bureau de l'Etat-civil sera fermé toute la journée du 1er janvier, mais le dimanche 2, il sera ouvert pour les déclarations de naissances et décès de 10 à 11 heures.

QUINCAILLERIE NOUVELLE. — Articles de ménage, couteaux et couverts, couleurs, vernis, drogueries, etc. (Prix très modérés). H. Huvelle, 16, r. du Bureau, Wattrelos. 78029d

FOURRURES Mme A. FOURNIER 30, r. Esquermoise, LILLE

Paletots, Gravates, Carb. mariage, Etoles, Manchons

Toutes les commandes sont exécutées dans la maison. 272

LILLE

UN CAMBRIOLEUR DANGEREUX. — M. Emile Thevelin, rue des Dondaines, aperçevait hier, dans son jardin, un individu qui s'y était introduit en fracturant la porte d'entrée. Effrayé, l'individu regagna à toute vitesse la porte d'entrée et disparut par l'avenue Champon. M. Thevelin et des passants se mirent à la poursuite du fuyard, et déjà on craignait de perdre sa trace, quand l'agent de police Delesalle qui regagnait son domicile, rue de la Chaude-Rivière, bondit sur lui et parvint à s'en rendre maître. Traîné au poste de police, il fut immédiatement interrogé par M. Proix, commissaire de police. L'individu déclara se nommer Gustave Bruchet, 18 ans, fileur, demeurant rue du Becquerel.

Fouillé, il fut trouvé porteur d'un couteau à cran d'arrêt et d'un couperet. Bruchet a été déféré au parquet.

DÉTOURNEMENTS A L'ADMINISTRATION DES HOSPICES. — Sur la plainte de l'Administration des Hospices, les agents Walter et Declercq, de la Sûreté, ont arrêté Ernest Lecloux, 46 ans, voiturier, qui était chargé d'aller chercher quotidiennement le lait de l'Hospice à la gare Saint-Sauveur.

En même temps que Lecloux, les agents ont arrêté deux femmes : Jeanne et Françoise Lasseaux, au moment où elles recevaient de Lecloux le bidon de lait, produit du vol de chaque jour.

Ces vols, qui remontent à plusieurs mois, atteindraient la coquette somme de mille francs. Les trois voleurs ont été déférés au Parquet.

LES GRÈVES

A LILLE ET AUX ENVIRONS

Echos de la grève des tissages

Les ouvriers du tissage Spriet, en grève depuis mardi, se sont réunis mercredi à 4 heures, à la Bourse du travail et ont décidé, à l'unanimité, de poursuivre la grève et d'engager leurs camarades tisserands de ne pas leur faire échec en s'embauchant dans cette usine.

Jeudi matin, l'avis suivant était apposé à la porte de l'usine Spriet : « Le tissage est fermé et les livrets sont à la disposition des ouvriers ».

Cette décision du patron a provoqué une vive agitation dans le monde ouvrier.

La grève du tissage Parsy, à Mons-en-Barœul, qui durait depuis onze semaines, s'est terminée mercredi matin.

M. Parsy accorde à ses ouvriers un salaire fixe de 0 fr. 15 par heure et par métier. Cette concession qui donne toute satisfaction aux ouvriers, a mis fin à la grève.

Au tissage Boniface, à la Madeleine, où un léger différend existait entre M. Boniface et son personnel, la grève est complètement terminée.

Les tisserands de l'usine Legault, à Haubourdin, sont toujours en grève, exigeant le renvoi des tisserands ouvriers qui travaillèrent au cours de la grève.

AUX CHANTIERS DU CANAL DU NORD

Le calme règne toujours sur les chantiers du canal du Nord.

Jeudi matin on a arrêté sur le chantier de Ruyaulcourt, le nommé Pichot, reconnu comme ayant participé aux actes de sabotage.

Cette arrestation porte à onze le nombre des saboteurs arrêtés dans le Pas-de-Calais et dans la Somme.

Convois Funèbres

Monsieur Denis DESFONTAINGNES, ancien cafetier, veuf en premières noces de **Dames Fidéline WARNEM**, et en secondes noces de **Dame Sophie LEMAIRE**, décédé à Roubaix, le 29 décembre 1909, dans sa 72e année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels, **Samedi 1er janvier 1910, à 9 heures**, Vigiles, **Vendredi 31 décembre, à 5 heures**, église **Saint-Joseph**, sa paroisse à Rx. Assemblée, chez Mme veuve Delmatte Desfontaignes, 106, rue de Tourcoing, à 8 h. 3/4. 78025d

Monsieur Florimond-Joseph TURCK, décédé à Roubaix, le 29 décembre 1909, dans sa 33e année, administré des Sacrements. Convoi et Salut Solennels, **Vendredi 31 courant, à 3 h. 1/2**, église du Sacré-Cœur, sa paroisse, à Roubaix. Assemblée, rue Delespaul 31 (Hutin), à 3 heures. 78042d

Mademoiselle Mélanie-Eugénie VERWÉE, contremaîtresse de la Société Anonyme, rue du Curoir, titulaire de la Médaille du Travail et de Legs de Boucher-de-Perthes, décédée subitement à Roubaix, le 30 décembre 1909, dans sa 57e année. Convoi et Service Solennels, **Samedi 1er janvier 1910, à 9 heures**, église **Sainte-Elisabeth**, sa paroisse, à Roubaix. Assemblée, rue de Lannoy, 260. 78059d

Monsieur Gustave-Louis-Aimable DÉBUISSON, clerc-Sacristain de l'église Saint-Pierre, décédé à Croix, le 30 décembre 1909 dans sa 65e année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels **Samedi 1er Janvier 1910, à 9 h. 1/2**, église **Saint-Pierre**, à Croix, sa paroisse. Assemblée, rue Kléber, 151, à 9 h. 1/4. 78063d

Dame Julie HERTELET, veuve de **Monsieur Philippe-Joseph GOURMAIN**, décédée à à Roubaix, le 30 décembre 1909, dans sa 77e année, administrée des Sacrements. Convoi et Service Solennels, **Samedi 1er Janvier 1910, à 8 h. 3/4**, église **Saint-Martin**, sa paroisse à Roubaix. Assemblée, rue du Gros Saule, 1, à 8 h. 1/2. 78067d

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priés de considérer les avis ci-dessus comme en tenant lieu.

Nouvelles Religieuses

CROIX

— **Saint-Pierre.** — Le 1er janvier, les messes seront célébrées à l'église Saint-Pierre aux heures ci-après : 6 h., 7 h. 1/2 et 9 h. 1/2 au lieu de 10 h.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. l'abbé Maerten, vicaire à Linselles, est transféré à Coudekerque-Branche — M. l'abbé Georges Dulongcourty, de Staple, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Lille (Notre-Dame de Miséricorde).

Communications

ROUBAIX. — **Fanfare Delattre.** — A l'occasion de la nouvelle année, il n'y aura pas de répétition ce soir. — Vendredi prochain répétition générale. Présence indispensable.

— **Prévoyants de l'Avenir** (127e Section). — En raison des fêtes de l'An, la recette de janvier aura lieu le second dimanche 9, de 10 h. à midi précis. Les rentiers sont priés d'y apporter leurs certificats de vie.

— **Fanfare de Beaurepaire.** — Réunion générale ce soir à 8 h. 1/2, pour la distribution des cachets pour le bal de Sainte-Cécile.

— **La Fanfare de Beaurepaire** organise en faveur de ses membres sous les drapeaux, un grand bal de famille pour le dimanche 16 janvier, dans la salle du Café Français, Grande-Rue, 34. Prix d'entrée : 0 fr. 50 par personne.

— **Cercle Moderne.** — Ce soir à 8 h. 3/4, réunion générale et obligatoire. Situation de la société et renouvellement du Comité.

— **Muse de Madaud.** — Réunion générale le vendredi 31 décembre, à 8 h. 1/2. (Soirée traditionnelle du dernier jour de l'année). Ordre du jour : lecture des procès-verbaux et de la correspondance. La « Robagroise », Anthologie. Analyses littéraires. Œuvres nouvelles. Questions diverses.

— **Oberat Madaud.** — La Commission informe les sociétaires qu'il n'y aura pas de répétition aujourd'hui 31 décembre, et qu'il y aura grande réunion extraordinaire le samedi 8 janvier.

TOURCOING. — **Fanfare « Les Amis Réunis ».** — Il n'y aura pas répétition cette semaine. Elle est reportée au vendredi 7 janvier.

— **La Mutuelle des Frontières**, devant l'importance qu'elle prend de jour en jour, a transféré son siège au centre de la ville à partir du 1er janvier 1910, chez M. Rousse, Café du Centre, place de la République, 2. La Commission se tiendra à la disposition des intéressés tous les dimanches de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du matin, sauf le quatrième qui est jour de réunion de 5 h. à 6 h. 1/2.

— **Cercle Orphéonique « L'Amitié »** (Café des Champs-Elysées, rue du Blanc-Seau, 324). — Ce soir vendredi, à 8 h. 1/2, répétition partielle pour les premiers et seconds ténors. Samedi 8 janvier, répétition générale suivie de l'assemblée annuelle pour le renouvellement complet du Comité. Les photographies et cartes-postales seront à la disposition des membres à partir de ce soir, au local.

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Une rue impraticable à Tourcoing

Tourcoing, le 29 décembre.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Nous vous prions de bien vouloir prêter l'hospitalité de vos colonnes aux réclamations des habitants des rues du Moulin et avoisinantes, relativement à l'extrémité de la rue Montesquieu, à Tourcoing.

Depuis le hangar qui sert d'abri aux voitures de l'ebouage, jusqu'à la rue du Moulin, le passage est littéralement impraticable aux passants, qui, l'hiver durant, se trouvent forcés de patauger dans la boue.

Le soir, cette partie de rue, non éclairée, devient un véritable casse-cou. Les pompiers, depuis l'incendie de chez Bernard-Flipo, ne s'aviseront plus de la traverser, car ils se souviendront des efforts qu'ils ont dû faire pour dégager la machine qui s'y était enfoncée jusqu'aux essieux.

L'Administration de Tourcoing ne pourrait-elle pas faire remplir le chemin de scories, ou, du moins, aménager un sentier qui contenterait dès à présent les nombreux ouvriers qui se trouvent obligés d'y passer pour se rendre au travail.

Nous osons espérer que la Municipalité tourcoinnoise ne restera pas sourde à notre demande, et aura à cœur de la prendre en considération.

En vous remerciant, nous vous prions, Monsieur le Directeur, de daigner agréer nos civilités les plus empressées.

Un groupe d'habitants.

Les salariés municipaux à Tourcoing

Tourcoing, le 29 décembre.

Monsieur le Directeur,

Dans la séance du Conseil municipal du 26 décembre courant, sur la proposition de M. le maire, il a été voté une somme de 50 francs pour tous les ouvriers et fonctionnaires de la ville ayant au moins quatre enfants au-dessus de seize ans; ces derniers toucheraient 50 francs par tête et par an. La chose est très belle en elle-même; mais il ne manque pas de salariés de la ville, pères de deux et trois enfants, qui sont aussi nécessiteux que les autres. Souvent, là où il y a quatre et cinq enfants, plusieurs sont déjà occupés dans les usines. Je trouve que M. le maire aurait dû partager les faveurs et satisfaire un peu les pères de famille qui ont deux et trois enfants ne travaillant pas.

Avec tous nos remerciements, recevez, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Un groupe de salariés de la ville mécontents.

Petite Correspondance

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

Futur père. — Il y a d'autant moins d'inconvénient que vous ne vous bornerez sans doute pas à ce seul prénom. — *V.F. Courtrai.* — Voyez chez les changeurs de votre ville, vous trouverez toutes les indications que vous désirez. — *Un émigrant.* — Nous ne connaissons pas cette agence. — *Mireille.* — 1. Oui; 2. Oui. — *M.L.* 26. — 1. A l'Institut Turgot. Professeur M. Eucher; 2. En faire la demande à M. le Directeur de l'Institut Turgot; 3. Une instruction primaire suffit. — *Wattrelos* 140. — 1. Non; 2. Non, on doit recommencer la donne. — *V.D.* 43e *de ligne.* — Vous devez adresser votre demande à la mairie de Roubaix.

Une ennuyée. F. 8. — Elle peut le demander, mais la naturalisation n'est jamais un droit. — *H.P. Deux ennuyée.* — Non, elle doit attendre 21 ans pour se marier sans le consentement de ses parents. — *Gérard D.* — Il faut estimer environ 60 francs; mais le retard ne peut être qu'approximatif. — *Un lecteur reconnaissant.* — Ecrivez au maire ou au préfet. — *D.V.* — Oui. — *Un de Calais.* — C'est en principe au propriétaire à moins que les frais n'aient été prévus, ce qui est d'ailleurs le cas ordinaire. — *A.M.T.D. ennuyée.* — Oui, si vous habitez à Tourcoing. Renseignez-vous à la mairie. — *Un subrogé tuteur ennuyé.* — C'est le notaire qui a raison. — *I.L.* — Lorsque les suites d'un accident de travail durent plus de dix jours, le demi-salaire est dû à compter du jour de l'accident; il n'est dû qu'à partir du 5e jour si l'accident n'a duré que dix jours au moins. — *A.B.C.F.* — Oui, si la prévenance est donnée. — *F.W.* — 15 ans. — *Beaurewaert, Roubaix.* — Vous êtes en droit de réclamer.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

— *Hippodrome Théâtre.* — L'impresario Ch. Baret, annonce pour la semaine prochaine une représentation qui comprendra : 1° « Le Stradivarius, de M. Max Maurey; 2° « L'Alibi », comédie en trois actes de M. G. Trarieux.

TOURCOING

— *Théâtre Municipal de Tourcoing.* — Direction : Santara frères (2e année). — Aujourd'hui vendredi 31 décembre 1909 (bureaux : 7 h. 3/4; rideaux : 8 h. 1/4), première représentation du plus grand succès du Théâtre de la Gaîté : « Les Saltimbanques », opérette à grand spectacle en 3 actes et 4 tableaux, de L. Ganne. Avec le concours de la nouvelle grande troupe des Omer's, des Folies-Bergères de Paris et de l'Empire de Londres, qui n'a aucun rapport avec la Troupe des Pantoministes qui jouait le « Voyage de Suzette ».

A l'occasion du Nouvel An et comme étrennes, la direction offre aux enfants, la représentation de ce soir; c'est-à-dire que les enfants accompagnés de leurs parents entreront gratuitement.

Un service de tramways est assuré après le spectacle. Lettes E et M.

SALLE DES FÊTES SAINTE-CÉCILE

Direction : M. Médard Carré.

Samedi et dimanche à l'occasion des fêtes de l'an le cinéma de la rue St-Georges donnera un nouveau programme sensationnel composé de toutes les nouveautés des plus grands fabricants de films de Paris et de l'étranger. Demain nous donnerons les compositions de ce programme qui obtiendra certainement le plus grand succès. 78047d

SALLE ARTISTIQUE 50, Rue des Champs, Roubaix.

Demain Fête du Nouvel An Matinée de 3 h. 1/2 à 7 heures. Soirée de 8 h. à 11 h. 1/2. Pour ces séances et pour donner satisfaction à sa nombreuse clientèle M. Suys Directeur de l'Universel Cinéma élabore un programme électrique et à sensation. Tout nouveau programme composé des dernières nouveautés parues, plus de 4000 mètres de vues défileront sur le plus grand Ecran de la région. Salle splendide et confortable. Orchestre symphonique sous l'habile direction de M. Gaston Tesse. Consommations de 1er choix. 78061d

Nouvelles Militaires

LEGION D'HONNEUR

Armée active. — Sont élevés à la dignité de Grand Croix : M. le général de division Dalstein; de Grand Officier : MM. les généraux de division Lefort, Durand, Vieillard, Gœtschy, Laffon, de Ladebat et Peloux; M. le général de brigade Gauthier, M. le général de brigade de Palacot, des troupes coloniales.

Sont promus au grade de Commandeur : MM. les généraux de division Meunier, Groth, Helouis, Sabatie et Lacroisade; MM. les généraux de brigade Donat, Leturc, Chateau, Marabail, Espinasse, Heurtault, de Lammerville, Dennery, Lecomte et de Barberin; MM. les colonels d'artillerie Mayer, Samuel et Pastoureau de Labesse; M. l'intendant militaire Reichert; MM. les généraux de brigade de Nays, Candau et Bonnier, des troupes coloniales.

Sont promus officiers d'état-major général : M. le général de division Picquart; MM. les généraux de brigade de Seroux, Louvat, de Dartein, Colle et Martineau; M. l'intendant militaire Blanchon; M. le médecin inspecteur Pitot; M. Laserme, contrôleur de 1re classe.

Artillerie. — Le chef d'escadron Chartier, 1er bataillon, commandant les batteries stationnées sur le territoire du groupe de la défense de Dunkerque.

Train des équipages. — Lugnier, lieutenant-colonel, 1er escadron; M. Peuchot, officier d'administration principal, employé à l'état-major du 1er corps d'armée.

Service de santé militaire. — Villary, médecin principal de 2e classe, médecin chef des salles militaires, hospice mixte, Douai.

NORD

Une importante capture de fraude

A ESTAIRES

Les préposés des douanes Desmadrille et Dauchy, de la brigade des Verriers, hameau du Doulieu, de service au gravier Grimbert, voyaient hier, arriver une carriole de belle apparence, venant de la direction d'Oosterteen.

Aux sommations des douaniers, le conducteur fouetta son cheval, mais les préposés qui avaient vu le mouvement piquèrent le cheval de deux coups de lance; l'animal partit néanmoins belle allure suivi par les douaniers qui firent ainsi un kilomètre au pas de course.

Au lieu dit le Moulin-Louf, le cheval, épuisé, s'abattit; le conducteur abandonna prestement l'équipage qui resta aux mains des douaniers.

La carriole qui contenait 418 kilos de tabac en huit ballots, fut conduite à Steenwerck; le cheval tomba mort quelques instants après son entrée à l'écurie.

La carriole ne porte aucune plaque; le conducteur est donc demeuré inconnu. La valeur de cette prise est estimée 5.600 francs.

Les Pharmacies Noyen, rue de Lannoy, 296, et rue de Flandre, 111, à Roubaix, doivent leur bonne réputation aux soins apportés à **l'Exécution des Ordonnances** toujours préparées par le pharmacien lui-même. 72974

PAS-DE-CALAIS

Dramatique suicide d'un soldat

A ALEMBON

Un jeune homme d'Alembon, Désiré Lecointe, 21 ans, soldat au 72e de ligne, à Abbeville, revenu en permission pour les fêtes de Noël, s'est suicidé en se tirant un coup de fusil dans la bouche.

Au bruit de la détonation, Mlle Lecointe, sa sœur, accourut et trouva le malheureux gisant dans la chambre à coucher en travers du lit.

Le buste reposait sur la couchette. La tête était fracassée. La cervelle avait jailli et l'œil gauche était enlevé de son orbite. A côté du jeune homme, un fusil de chasse indiquait suffisamment que le soldat venait de se donner la mort.

Il y a tout lieu de croire que Désiré Lecointe a agi dans un accès de folie subite. Il y a quelque temps, il avait été atteint d'une grippe incessante et ses facultés intellectuelles s'en étaient ressenties.

UN GRAVE ACCIDENT A BOULOGNE

Hier, sur le quai du Bassin, à Boulogne, un marin anglais du vapeur *Ambren*, nommé William Mackey, âgé de 37 ans, se trouvait présent au moment de la manœuvre de wagons servant au déchargement du navire. Par suite d'une inattention fatale il fut pris entre les deux tampons et eut l'abdomen comprimé.

Ses camarades le transportèrent aussitôt sur le vapeur où le docteur Lamiot vint lui donner ses soins. Il constata de graves blessures et fit transporter le malheureux à l'hôpital. Son état est grave.

AVIS AUX CATHOLIQUES

Les Vignettes des Ecoles pour cartes de visite, doivent être collées sur la carte elle-même qui ne doit pas avoir de mots manuscrits. Dépôts chez les libraires : 0,80 les 30, et 8,00 le cahier de 300 Vignettes. Les personnes qui ont des bandes à dessins linéaires, usitées l'an dernier peuvent en toute sécurité, continuer à s'en servir. 77087

AISNE

LES INCENDIES DE PLOMION. — *Une nouvelle arrestation.* — Une troisième arrestation d'incendiaire a été opérée; c'est celle d'un sieur Paul-Stéphen Marlier, 26 ans, exerçant la profession d'armurier, à Saint-Quentin; il a été arrêté en cette ville, en vertu d'un mandat d'amener de M. Petit, juge d'instruction, par les agents de la brigade mobile, qui le pistaient depuis quelques jours.

Son arrestation a été très mouvementée; le complice d'Hulin tenta d'abord de prendre la fuite, en escaladant une fenêtre, puis, se sentant pris, s'empara d'un fusil dont il brandit le canon dans la direction des agents, en menaçant de tuer le premier qui s'avancerait.

On parvint cependant à le désarmer.

Après un premier interrogatoire de forme du juge d'instruction, Marlier a été écroué, mercred